

v	Consignes pour dosage de PTH per-opérateur	Codification : LBM EN n : 003082
		Version : 02
Emetteur : BIOCHIMIE TOXICOLOGIE		Date d'application : 08/02/2021

Objet : Procédure pour dosage de PTH per-opérateur

UF Hormonologie, Service Biochimie-Toxicologie

Attention : Les tubes pour le dosage de PTH per-opérateur doivent arriver au laboratoire avant 15h30

1) Avertir les biologistes la semaine précédant l'intervention

- a. Par e-mail : Marie Anne Maubert ; Isabelle Abeille
Marie-anne.MAUBERT@chu-rennes.fr ; Isabelle.ABEILLE@chu-rennes.fr ;
- b. Préciser nom, prénom, date de naissance du patient
- c. Préciser la date et l'heure de l'intervention, le nom de l'opérateur
- d. Si le dosage est annulé, avertir les biologistes et/ou la technicienne d'hormonologie (poste 89257)

2) Conditions pré-analytiques

- a. **Avant l'incision** : prélever un échantillon sanguin sur tube EDTA (bouchon violet) et agiter lentement en retournant le tube plusieurs fois
- b. Etiqueter le tube **et y apposer la mention manuscrite « T0 »**
- c. Associer un bon Hormonologie portant la mention **PTH per-opérateur et garder le prélèvement à température ambiante**
- d. **Après réduction parathyroïdienne** : prélever un échantillon sanguin sur tube EDTA (bouchon violet) et agiter lentement en retournant le tube plusieurs fois
- e. Etiqueter le tube **et y apposer la mention manuscrite « T1 »**

- f. Apporter les tubes et le bon à la réception du Service de Biochimie-Toxicologie en signalant qu'il s'agit d'une **urgence** (PTH per-opérateur) et prévenir la technicienne d'hormonologie (poste 89257) dès que les tubes ont été déposés.

Les résultats seront communiqués par téléphone dans les meilleurs délais